

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE



Date de génération de ce justificatif : 12/12/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

MUNIZ GELATO – Constitution de société

Référence : L023592

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 9 février 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



MUNIZ GELATO Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : 4 Quai Franklin 56400 AURAY RCS LORIENT Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VANNES du 31 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : MUNIZ GELATO. Siège : 4 Quai Franklin, 56400 AURAY. Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 10 000 euros. Objet : La fabrication et le commerce de glaces, spécialités glacées, crêpes et gaufres, la restauration sur place ou à emporter et la vente de boissons non alcoolisées. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : La société LR RESTAURATION, Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, ayant son siège social 7 Allée de Sableguy, 56000 VANNES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 524 257 292 RCS VANNES, représentée par Monsieur Nicolas MUNIZ, Gérant, La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LORIENT. POUR AVIS. Le Président

[Consulter cette annonce en ligne](#)